

Rocroi, le 08/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Suite à une volonté des membres de l'équipe de direction, l'EHPAD de Rocroi vient de mettre en place ce 1<sup>er</sup> et 02 décembre 2022, une **commission locale de réflexion éthique**.

La réflexion éthique dans un EHPAD permet l'étude de situations concrètes, singulières, qui peuvent se poser à un moment donné, dans lesquelles entrent en contradiction valeurs morales et pratiques professionnelles.

Elle permet de s'interroger afin de proposer un accompagnement encore plus individualisé, dans le plus grand respect des droits et des libertés de nos résidents.

Elle permet de renforcer les relations de confiance au sein de l'équipe et avec les partenaires.

Cette réflexion concerne tous les acteurs, elle est collégiale et implique une ouverture et la recherche d'apports extérieurs.

Cette commission locale est pluridisciplinaire, consultative et indépendante.

Elle a pour mission :

- D'identifier les problèmes éthiques rencontrés dans l'établissement,
- De favoriser la réflexion sur le sens de l'accompagnement, de l'aide et du soin,
- De répondre aux interrogations et produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, de questions particulières sur des thèmes généraux
- De diffuser en interne des réflexions et des recommandations.

Elle n'est pas compétente pour trancher ou examiner des différends entre personnes ou pour traiter les contentieux médicaux ou soignants de l'établissement.

Elle est tenue au respect du secret professionnel et à la confidentialité sur la teneur des échanges au sein de la commission.

La commission constituée au sein de la Résidence Porte de France est composée des membres suivants :

Le Bureau :

- La Présidente : Isabelle LEGROS
- Le Vice-Président : Eric DELEBOIS
- Le cadre de santé : Jordan CARMAUX, membre de droit

Les professionnels de l'établissement :

- Francine AUBRY, agent des services hospitaliers qualifié
- Julie COLLIGNON, agent des services hospitaliers qualifié
- Cathy DEMON, animatrice.
- Christine WARNANTS, infirmière en soins généraux et spécialisés
- Stéphanie VANDERPOORTE : aide-soignante.

La saisine de cette commission est ouverte à tous (les résidents, les familles, les professionnels de l'établissement, les intervenants extérieurs).

Elle peut se faire soit par un courrier adressé au bureau de la commission et/ou au Président.

Dans un premier temps, le bureau de la commission est tenu d'accepter ou de refuser la problématique qui lui est soumise et après avis de la commission, informe la personne qui l'a saisie.

Un règlement intérieur de cette commission pour définir les modalités de fonctionnement a été rédigé et est tenu à votre disposition sur simple demande de votre part.


Les membres de cette commission se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision que vous jugerez utile.


La « [charte éthique et accompagnement grand âge](#) » est annexée à ce présent courrier.

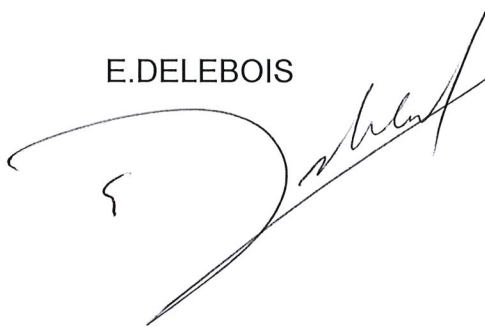
*«La réflexion éthique ne dispense pas les professionnels de leur responsabilité. La décision appartient aux acteurs de terrain, qui ont intégré les questions et conclusions de l'instance éthique dans leur réflexion » (anesm, octobre 2010, le questionnement éthique en ESMS).*



Soyez assuré de notre engagement à améliorer, au quotidien, l'accompagnement proposé aux résidents de notre EHPAD !

La Directrice Déléguée  
  
I.LEGROS

L'Infirmier coordonnateur  
  
J.CARMAUX

Le Médecin coordonnateur  
  
E.DELEBOIS



